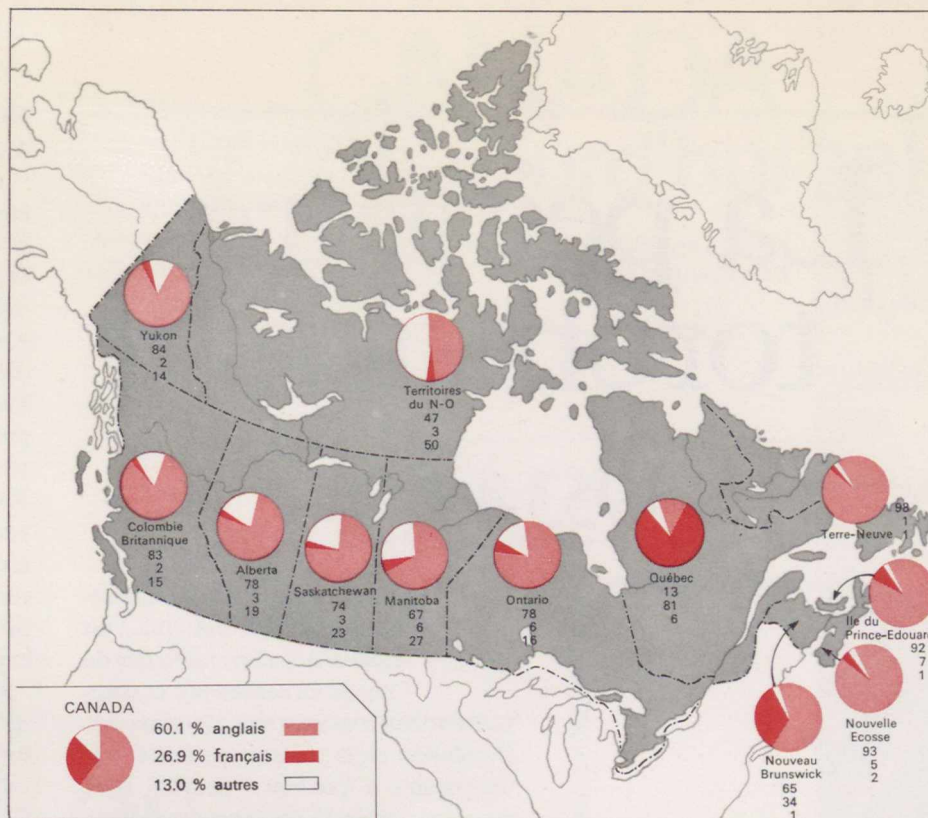


L'une des premières données du recensement de 1971 : la répartition de la population canadienne, par province, selon la langue maternelle.



Le recensement général du Canada

Le onzième recensement décennal a été placé sous le signe de l'ordinateur



Les premières données du recensement général du Canada (1er juin 1971) commencent à être publiées. Ce recensement, dont Statistique Canada est le maître d'œuvre, a porté sur la population, le logement et les activités économiques, sur l'agriculture et sur le commerce. Il ne donnera donc pas seulement une photographie de la population canadienne, de ses conditions de vie et de son niveau de vie, mais encore une vue précise des principales activités du pays (1).

Devoir d'État

La constitution canadienne fait obligation au gouvernement fédéral de procéder à un recensement décennal. Aux termes des plus anciens textes constitutionnels (1867), après le premier recensement général du Canada, qui devait être effectué en 1871, un recensement était prescrit « par la suite tous

les dix ans ». Il fut appliqué aux nouvelles provinces et aux territoires à mesure de leur entrée dans la Confédération.

La notion moderne de recensement ne se précisa qu'au dix-septième siècle et, à vrai dire, le Canada peut s'enorgueillir du premier recensement digne de ce nom : en 1666, Jean Talon, grand intendant, organisa en Nouvelle-France un recensement qui dénombra 3.215 personnes et permit d'établir un relevé minutieux des professions et métiers exercés dans le pays.

Choix des méthodes

Le recensement de 1971 est une opération d'envergure qui a exigé un personnel de cinquante mille agents et un équipement électronique de machines et d'ordinateurs conçu pour traiter des millions de questionnaires et en compiler, regrouper et consigner les renseignements. L'opération, qui coûtera 35

millions de dollars (175 millions de francs français), a demandé quelque dix ans de préparation.

La sélection des questions à poser a représenté une part importante du travail préparatoire. Des groupes et des comités d'étude ont été constitués à cet effet. Les services fédéraux et provinciaux, l'industrie et le commerce, les universités, les urbanistes, les établissements financiers et bien d'autres organismes ont été invités à faire part de leurs commentaires. La formation professionnelle a fait, en 1971, l'objet de questions nouvelles, en raison de l'intérêt qui s'attache aux programmes de formation et de recyclage de la main-d'œuvre.

Le choix des techniques a constitué une autre forme du travail préparatoire. Pour la première fois, on

1. Les résultats du recensement donneront lieu à la publication d'une vingtaine de volumes, qui s'échelonnera sur deux ans.